

Promotion de l'économie et développement local dans les zones excentrées du Maroc

GIZ VN: 81186271

GIZ BN: 2014.4108.8-001.00

ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR POMME Province de Tinghir



Rapport de Mme Hélène AOUATIF CHAPRON

Promotion de l'économie et développement local dans les zones excentrées du Maroc

GIZ VN: 81186271

Rapport de Mme Hélène Aouatif CHAPRON

GIZ BN: 2014.4108.8-001.00

ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR POMME
Province de Tinghir

Présenté par:

AFC Consultants International GmbH (AFC)
Dottendorfer Str. 82
53129 Bonn, Allemagne
Tél.: +49-228-985790 / Téléfax: +49-228-9857979
E-mail: info@afci.de / Web: www.afci.de



En consortium avec:

AFCi Consultants Maroc SARL AU
Ryad des Oudayas, Immeuble N° 24, Appt N° 3
Témara, Rabat, Marokko
Tél.: +212-537 60 71 12
Fax: +212-537 60 64 67
E-Mail: afci-maroc@menara.ma
Web: www.afci-maroc.ma



Pour:

Promotion de l'économie et développement local dans les zones
excentrées du Maroc (PEDEL)
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
GmbH
Ouarzazate, Maroc



Pour toutes informations additionnelles
veuillez-vous adresser

au siège de AFC à Bonn :

au siège de AFCi Maroc à Rabat :

Mme Dr. Ute Jacob
Tél.: +49 (0) 228 - 98579 – 37
E-mail: ute.jacob@afci.de

M. Abdessadik Faouzi
Tél.: +212-537 60 71 12
E-mail : abdessadik.faouzi@afci.de

Table des matières

ABRÉVIATIONS	IV
1. INTRODUCTION	1
2. ANALYSE FONCTIONNELLE DE LA CVA	3
2.1. ACTEURS IDENTIFIÉS.....	3
2.1.1. Les fournisseurs d'intrants.....	3
2.1.2. Les services techniques d'encadrement des producteurs.....	3
2.1.3. Les structures de financement.....	5
2.1.4. Les producteurs et les organisations de producteurs.....	5
2.1.5. Les agro-industriels	5
2.1.6. Les commerçants	6
2.1.7. Les transporteurs.....	6
2.1.8. Les consommateurs	6
2.2. ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS.....	7
2.2.1. Les relations entre producteurs et structures d'encadrement.....	7
2.2.2. Les relations entre producteurs et commerçants	7
2.2.3. Cartographie de la filière.....	8
2.3. LES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT	9
3. ANALYSE DE LA PRODUCTION	10
3.1. LES ZONES DE PRODUCTION	10
3.2. LES FACTEURS DE PRODUCTION.....	12
3.2.1. La terre.....	12
3.2.2. L'eau	13
3.2.3. La main d'œuvre.....	13
3.3. LES VARIETES CULTIVEES	14
3.4. LES TECHNIQUES CULTURALES	15
3.5. LES COÛTS DE PRODUCTION.....	17
3.6. LES CONTRAINTES DE LA PRODUCTION	17
4. ANALYSE DE L'ENCADREMENT DES PRODUCTEURS.....	17
5. ANALYSE DE LA COMMERCIALISATION/ TRANSFORMATION.....	18
5.1. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMERCIALISATION/ TRANSFORMATION	19
5.2. ANALYSE DES PRIX	21
5.3. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES VOLUMES COMMERCIALISÉS	21
5.4. ANALYSE DES PRIX	24
5.5. ANALYSE DES COÛTS ET MARGES DE COMMERCIALISATION	25
5.6. LES DIFFICULTES LIEES A LA COMMERCIALISATION.....	25
6. LES OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DE LA CVA (SWOT)	27
7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA CVA A COURT ET MOYEN TERME	29
Annexe 1 : Description des variétés Golden Delicious et Starking Delicious.....	32
Annexe 2 : Statistiques commerce international Pomme (Trade Map)	33
Annexe 3 : Enquête sur Casablanca, Agadir et Marrakech. Septembre 2015	35
Annexe 4 : Enquête détaillants de pomme à Ouarzazate. Septembre 2015.....	36

ABRÉVIATIONS

ADA	Agence du Développement Agricole
ADAM	Association de Développement de l'Arboriculture au Maroc
APEFEL	Association Marocaine des Producteurs de Fruits et Légumes
CMV	Centre de Mise en Valeur Agricole
COMADER	Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural
CR	Commune rurale
EACCE	Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations
IGP	Indication Géographique Protégée
INRA	Institut National de Recherche Agricole
ONCA	Office National du Conseil Agricole
ONSSA	Office National de Sécurité Sanitaire des produits alimentaires
OPA	Organisation des Producteurs Agricoles
ORMVAO	Office Régional de Mise en Valeur de Ouarzazate
PMV	Plan Maroc Vert
SAU	Superficie agricole utile
SDOQ	Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité

1. INTRODUCTION

La pomme (*Malus domestica*) est un fruit cultivé en zones tempérées avec une concentration dans l'hémisphère nord. Dans l'hémisphère sud, cette espèce est localisée en Nouvelle Zélande, en Afrique Australe, en Australie, en Argentine et au Chili. Les vergers commerciaux de pommier sont conduits avec un nombre très restreint de variétés dont les plus importantes sur le plan commercial ont été identifiées à partir de la variété Golden Delicious.

La pomme compte parmi les fruits les plus cultivés au monde, avec une superficie plantée de 4.8 millions d'hectares et une production totale de 76 millions tonne en 2012 avec une nette augmentation depuis les années 1960. En effet les rendements au niveau mondial se sont améliorés d'une manière significative et sont passés de 10 t/ha (Moyenne 1962-1972) à 16 t/ha (Moyenne 2002-2012).

En 2012, la Chine est devenue le premier pays producteur de pomme dans le monde avec un potentiel supérieur à 37 millions de tonnes, soit près de la moitié de la production mondiale. La production européenne est en deuxième position avec environ 11 millions de tonnes. Les Etats-Unis assurent une production de 4 millions de tonne. Le Maroc est le 3ème producteur de pomme en Afrique après l'Afrique du Sud et l'Egypte et le 24ème producteur dans le monde.

Les premières plantations de pommier au Maroc ont probablement été installées dès les années 1920 sur la base de variétés espagnoles ayant un faible besoin en froid. Les autorités gouvernementales se sont attelées depuis le début des années 80 à développer cette espèce dans le cadre d'un vaste programme d'intensification de l'arboriculture fruitière dont l'un des objectifs est la fixation des populations rurales montagneuses. Cette filière constitue en fait un revenu additionnel pour les petits producteurs, grâce aux niveaux de rendement élevés comparativement à la céréaliculture.

La filière du pommier a connu un développement important ces dernières années grâce à des initiatives privées stimulées par les subventions octroyées par le Département de l'Agriculture dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA) et du Plan Maroc vert. Des programmes diversifiés ont été mis en place au niveau des régions à potentiel en vue d'accompagner les pomiculteurs marocains dans leurs efforts d'amélioration et de valorisation.

Actuellement, le pommier occupe une superficie d'environ 30.000 hectares. À l'échelle nationale, il représente 20% de la superficie des rosacées fruitières, se plaçant au premier rang parmi les rosacées fruitières à pépins plantées au Maroc. Quant aux plus importantes zones de production, elles sont localisées dans les régions de hautes et moyennes altitudes du Haut et du Moyen Atlas. De toutes les régions du Maroc, Meknès-Tafilalet concentre plus de 50 % des superficies cultivées du pays.

Les zones montagneuses présentent, en raison de leur altitude qui permet un cumul de froid, des atouts majeurs pour la culture de la pomme. Cette filière s'est rapidement développée dans la province de Tinghir suite aux mesures prises dans les années 80 pour développer la culture de la pomme dans le cadre d'un vaste programme d'intensification de l'arboriculture fruitière pour permettre aux petits producteurs de bénéficier d'un revenu additionnel. Un projet agricole de développement du pommier, inscrit dans le cadre du Plan Maroc Vert, a été lancé début 2014. Il consiste en la construction d'unités frigorifiques avec un objectif une meilleure valorisation, aux standards de la province voisine (Midelt).

D'une superficie totale de 908.960 ha, le territoire de la **province de Tinghir** fait partie de la zone d'action de l'ORMVA de Ouarzazate. Il est limité au Nord par la province d'Azilal, à l'Est par celle d'Errachidia, au Sud et à l'Ouest par la province de Ouarzazate. Localement, l'ORMVA de Ouarzazate est représenté par la subdivision de mise en valeur agricole de Boumalne. La province de Tinghir comprend 2 cercles, en l'occurrence Tinghir, et Boumalne, 3 municipalités (Tinghir, Kelaa M'gouna et Boumalne Dadés) et 17 communes rurales.

La population totale de la province de Tinghir est estimée à 229.666 habitants dont 168.084 sont des ruraux, soit 73,19%. Le taux d'accroissement moyen de cette population est de 1,13% contre 1,4% enregistré à l'échelle nationale. Le nombre de ménages est de 35.885, avec une taille moyenne de 6,4 personnes par ménage contre 5,2 pour tout le Maroc.

Source : Monographie agricole de la province de Tinghir (année non précisée)

2. ANALYSE FONCTIONNELLE DE LA CVA

2.1. ACTEURS IDENTIFIES

2.1.1. Les fournisseurs d'intrants

Les petits et moyens producteurs se fournissent auprès des pépinières nationales, en particulier de la pépinière d'Azrou qui produit des plants certifiés. Il semblerait que les plants en provenance des pépinières du Maroc ne donnent pas un rendement rapide. Il faudrait attendre 8 ans avant d'obtenir un rendement optimal.

Les engrais et les fertilisants sont achetés auprès des revendeurs locaux représentant les grandes marques telles que Bayer, BASF, SODEPRIM, PROCHIMAG,.... pour la plupart implantées dans la région de Casablanca. Ces entreprises distribuent leurs produits par l'intermédiaire de revendeurs indépendants. Elles mettent régulièrement à disposition des techniciens pour les grandes exploitations et elles dispensent des formations à leurs revendeurs pour conseiller au mieux les producteurs.

Les filets anti-grêle ont plusieurs provenances (Chine, Allemagne,...), rendant difficile le choix et le contrôle de la qualité.

2.1.2. Les services techniques d'encadrement des producteurs

Les producteurs de pomme bénéficient de l'encadrement des organismes publics dédiés à l'agriculture tels que cités ci-dessous.

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO), sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, est la principale institution en charge de l'encadrement des producteurs, par le biais de ses délégations régionales et des Centres de mise en valeur y rattachés. Leur mission est définie comme suit :

- La formation et l'information des agriculteurs ainsi que leur rassemblement en Organisations de Producteurs Agricoles (OPA).
- Le financement d'infrastructures d'irrigation (puits, bassins de rétention, pompes, ...) et du matériel agricole.
- La conduite d'essais agronomiques (semences, techniques de production et d'irrigation)

Un changement est en cours. Création de l'Office National de Conseil Agricole (ONCA) qui a pour mission la mise en œuvre du Plan Maroc Vert (PMV).

Maroc Export, établissement public sous la tutelle du Ministère du Commerce Extérieur, a la charge de la promotion des exportations des produits industriels. A noter que Maroc Export n'intervient qu'à la demande des organisations d'opérateurs.

L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE), placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Il a deux missions principales :

- Garantir la conformité des produits alimentaires marocains destinés à l'exportation aux exigences réglementaires
- Coordonner l'activité d'exportation des produits soumis à son contrôle technique par une gestion concertée et valorisante des exportations

Le Laboratoire Officiel d'Analyse et de Recherches Chimiques de Casablanca (LOARC), placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, a pour mission le contrôle de la qualité marchande des produits agricoles, denrées alimentaires, fertilisants et pesticides,.... Cet organisme effectue des analyses pour 3 « clientèles » :

- Les services douaniers
- Les services de répression des fraudes
- Les particuliers et professionnels

L'Office National de Sécurité et de Salubrité Alimentaire (ONSSA). Ses attributions et missions sont les suivantes :

- Appliquer la politique du gouvernement en matière de sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des produits alimentaires depuis les matières premières jusqu'au consommateur final, y compris les denrées destinées à l'alimentation des animaux;
- Assurer la protection sanitaire du patrimoine végétal et animal national et contrôler les produits végétaux et animaux ou d'origine végétale ou animale, y compris les produits de la pêche, à l'importation, sur le marché intérieur et à l'exportation;
- Assurer la surveillance sanitaire des animaux et contrôler leur identification et leurs mouvements;
- Appliquer la réglementation en vigueur en matière de police sanitaire vétérinaire et phytosanitaire;
- Procéder à l'analyse des risques sanitaires que peuvent engendrer les produits alimentaires et les denrées destinées à l'alimentation des animaux sur la santé des consommateurs ainsi que les agents pathogènes pour la santé des végétaux et des animaux;
- Contrôler les maladies des végétaux et des animaux, les produits issus des végétaux et des animaux, les denrées destinées à l'alimentation des animaux, les médicaments vétérinaires ou tout autre produit destiné à l'usage de la médecine et de la chirurgie vétérinaires;
- Délivrer les autorisations ou les agréments sanitaires, selon le cas, des établissements dans lesquels les produits alimentaires et les denrées destinées à l'alimentation des animaux sont produits, fabriqués, traités, manipulés, transportés, entreposés, conservés ou mis en vente, à l'exception des halles aux poissons, des navires de pêche, des barges flottantes et des unités de traitement, de production, de transformation, de conditionnement et de conservation des produits et sous-produits de pêche maritime;
- Emettre son avis en ce qui concerne la conformité sanitaire des établissements de pêche maritime visés au paragraphe précédent avant leur agrément;
- Contrôler et procéder à l'enregistrement des médicaments vétérinaires et des établissements pharmaceutiques vétérinaires;
- Contrôler les additifs alimentaires, le matériel de conditionnement, les produits et matériaux susceptibles d'entrer en contact avec les produits alimentaires ainsi que les engrais et les eaux d'irrigation;
- Autoriser et/ou enregistrer les exploitations d'élevage;
- Contrôler et procéder à l'homologation des pesticides et à l'agrément des établissements qui les produisent, les importent ou les exportent;
- Contrôler et procéder à la certification des semences et des plants et à l'agrément des établissements qui les produisent, les importent ou les exportent

Agence du Développement Agricole (ADA) a pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le gouvernement en matière de développement agricole. L'Agence est notamment chargée de proposer aux autorités gouvernementales les plans d'action relatifs au soutien des filières agricoles à haute valeur ajoutée dans une perspective d'amélioration de la productivité, à travers :

- La recherche et la mobilisation du foncier pour l'extension des périmètres agricoles et le développement des cultures à haute valeur ajoutée.
- L'incitation à la valorisation des produits agricoles à travers la mise en place de nouveaux systèmes d'irrigation, d'équipements des exploitations, de conditionnement et de commercialisation.
- La promotion des investissements agricoles et la mise en œuvre des partenariats avec les investisseurs.

L'Agence est également chargée de proposer aux autorités gouvernementales des plans d'action relatifs au soutien de l'agriculture solidaire à travers la promotion et la mise en œuvre de projets économiquement viables en vue d'améliorer le revenu des agriculteurs.

Par contre, sur le plan de l'organisation professionnelle de la filière, on ne trouve pas une structure dédiée exclusivement aux pomiculteurs marocains. D'une manière générale les producteurs de pommes travaillent en collaboration avec les autres arboriculteurs, notamment dans trois associations

- la COMADER : Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural,
- l'APEFEL : Association Marocaine de Producteurs des Fruits et Légumes,
- l'ADAM : Association de Développement de l'Arboriculture au Maroc.

En plus des incitations à l'investissement lancées dans le cadre du PMV, le Département de l'Agriculture travaille aussi sur le renforcement des capacités, l'amélioration de la commercialisation et la mise en marché, notamment à travers les Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ) résultant de :

- L'identification des différents produits de terroir et l'analyse de leurs chaînes de valeurs, la caractérisation des terroirs et l'élaboration de plans de développement spécifiques ;
- L'élaboration d'un plan de promotion et de commercialisation des produits de terroir sur le marché national et à l'exportation ;
- Le renforcement d'un programme d'appui et d'encadrement des producteurs ;
- La sensibilisation et l'assistance des producteurs pour la labellisation des produits.

2.1.3. Les structures de financement

Le Fonds de Développement Agricole (FDA) finance les subventions pour l'irrigation localisée avec un plafond de 45.000 DH/ha. Le coût estimé par hectare est de 20.000 DH pour une durée de vie estimée à trois ans. En dessous de 0,5 ha la subvention est à 100%, Au-delà la subvention tombe à 80%. La seule condition exigée est un lien juridique (titre de propriété) avec le terrain. Les filets anti-grêles sont subventionnés à hauteur de 30% par le FDA, avec un plafond de 50.000 DH/ha

Le Crédit Agricole propose des financements adaptés, mais le taux d'intérêt reste élevé, aux alentours de 8% (Tawfil Falah). Des négociations sont en cours pour réduire ce taux à 5 ou 6%. De plus, les petits producteurs sont réticents au crédit pour des motifs religieux (riba).

2.1.4. Les producteurs et les organisations de producteurs

On estime à 1.500 le nombre de producteurs de pommier dans toute la province sur environ un peu moins de 1.000 hectares toutes communes confondues, ce que corrobore l'information d'une superficie moyenne des exploitations de moins d'un hectare. Mais ce chiffre est contestable faute de recensement.

Les organisations professionnelles dédiées à la pomme dans la province de Tinghir sont peu nombreuses :

- 2 coopératives de production de pommes qui rassemblent 136 adhérents au total.
- 3 coopératives d'utilisation du matériel agricole pour un total de 108 membres.
- 8 associations à objectifs agricoles qui rassemblent 241 membres.

3 coopératives en cours de création pour être intégrées au futur GIE.

2.1.5. Les agro-industriels

Le secteur industriel occupe une place secondaire dans l'activité économique de la province de Tinghir. Le tissu industriel est très jeune et est constitué de petites et moyennes entreprises. Peu

diversifié, il porte sur une production destinée en grande partie à la satisfaction des besoins de la province. En effet, cette situation est due principalement à l'éloignement et à l'enclavement de la Province.

Le nombre d'entreprises industrielles dans la province est de 19, dont 2 en agroalimentaire¹. Une des deux entreprises a arrêté ses activités. Aucune des deux n'œuvrait dans le secteur du pommier.

2.1.6. Les commerçants

La pomme étant un produit de grande consommation, et donc très présent dans les foyers marocains, le nombre de commerçants présents dans cette filière sont tous les grossistes et détaillants en fruits et légumes frais afin de permettre une disponibilité maximale pour les achats quotidiens des consommateurs. Nous retrouvons donc dans cette catégorie les grossistes (marchés de gros), les détaillants spécialisés en fruits et légumes, les points de vente de la distribution moderne, et les vendeurs dans les souks ainsi que les marchands ambulants.

Le secteur du commerce connaît une évolution assez marquée, tant au niveau du nombre de points de vente qu'au niveau du nombre de commerçants.

On dénombre ainsi 1.776 commerçants dont 48 grossistes (2.75%), 1.698 détaillants (97.25%), et 2 supérettes (une à Tinghir et une à Kelaat Mgouna). La province dispose aussi de 3 marchés municipaux².

2.1.7. Les transporteurs

La pomme est transportée par camion vers les grossistes des centres urbains, les souks et les marchés locaux. La province ne disposant pas de chambres frigorifiques, toute la production est écoulée peu de temps après la récolte, en général pas plus de deux mois suite à un stockage plus ou moins improvisé dans les zones de production, en attendant des opportunités de vente plus intéressantes.

2.1.8. Les consommateurs

On notera que pour le consommateur marocain, la pomme est générique et n'a qu'une seule utilisation : la pomme en tant que fruit dessert. Tout au plus, il désignera « la pomme jaune » ou la « pomme rouge », n'ayant aucune information sur les variétés et distinguera les différents niveaux de qualité selon le calibre et l'aspect du fruit. De plus, la pomme est très peu consommée cuite (compote, confiture, tartes aux pommes) à l'exception bien sûr du circuit Restauration Hors Foyer (RHF) tels que les pâtisseries.

Les variétés de pomme ne sont pas signalées dans les points de vente, même dans la distribution moderne. Les préférences des consommateurs marocains en termes de propriétés organoleptiques des pommes ne sont pas connues, afin de segmenter le marché en vue d'une commercialisation optimisée. Les périodes d'été, le ramadan, les jours des weekends et la semaine d'avant le jour des fêtes religieuses constituent les pics des ventes.

¹ Enquête annuelle sur les industries de transformation. Edition 2010. Province de Tinghir

² Monographie province de Tinghir

2.2. ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS

2.2.1. Les relations entre producteurs et structures d'encadrement

Les relations entre les producteurs et structures d'encadrement sont assez limitées en fait. Les producteurs, du moins ceux dont la superficie de l'exploitation le permet, sont en contact avec les autorités locales d'encadrement en vue de l'obtention des subventions et pour les projets d'envergure (extension, chambres frigorifiques, filets anti-grêle, ressources hydriques,).

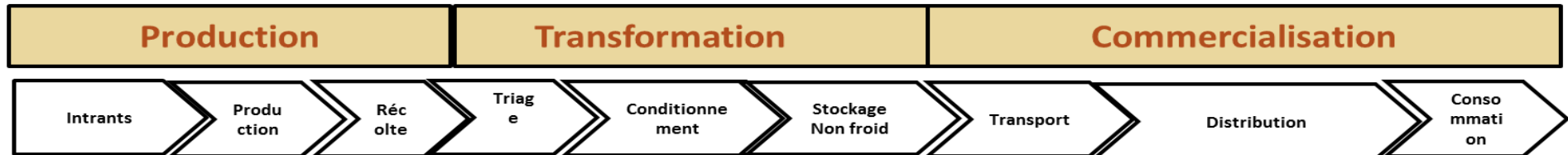
Les petits producteurs sont davantage en contact avec les services d'encadrement pour des conseils dans les conduites culturales.

2.2.2. Les relations entre producteurs et commerçants

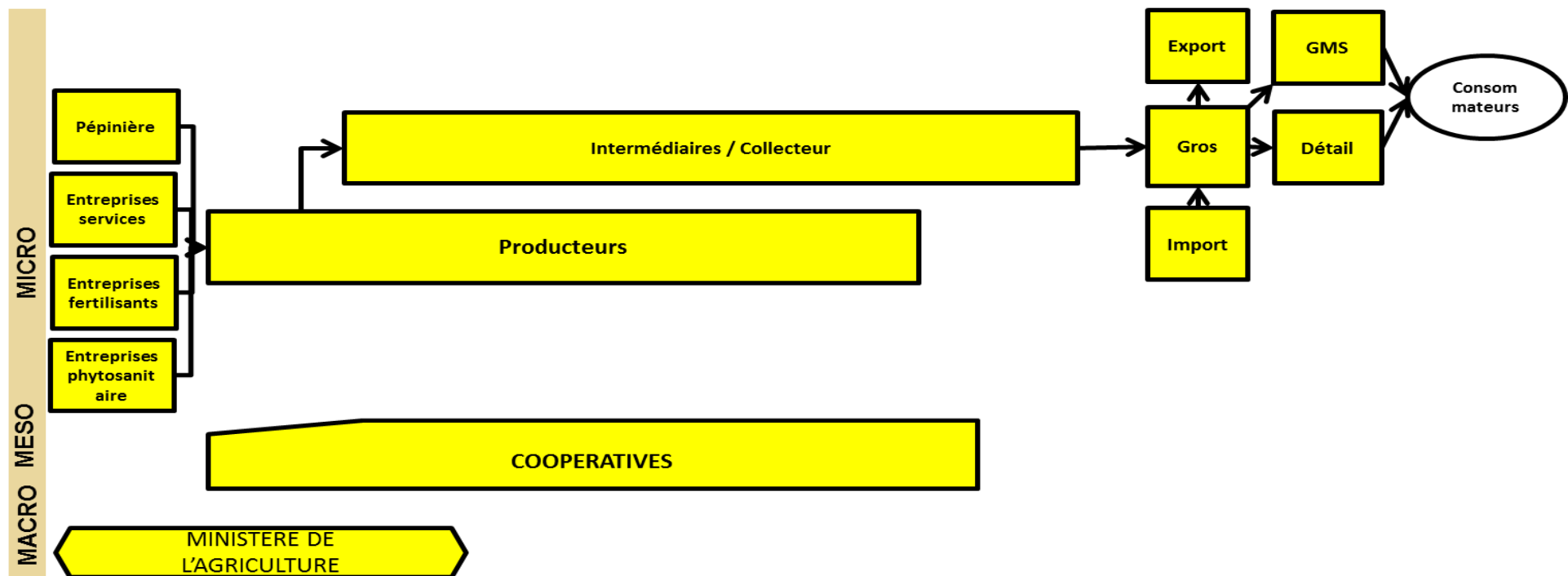
Les producteurs qui vendent leurs récoltes sur pied sont en contact direct avec les intermédiaires des grossistes des marchés de gros des grandes villes. Ces intermédiaires sont « orientés » vers les producteurs par les courtiers des zones de production qui eux aussi demandent une rétribution pour leur rôle de mise en relation. L'absence de chambres frigorifiques limite encore davantage le pouvoir de négociation des petits producteurs car ils doivent vendre très rapidement leur récolte.

2.2.3. Cartographie de la filière

Fonctions



Principaux acteurs



Les producteurs se fournissent en intrants auprès des pépiniéristes, des revendeurs en fertilisants et engrais et des installateurs de systèmes d'irrigation et de filets anti-grêle.

Les producteurs assurent toutes les opérations de récolte, de triage, de conditionnement et de stockage (pendant une courte durée car absence de chambres frigorifiques). Ils approvisionnent ainsi directement les marchés de gros en faisant appel généralement à des transporteurs indépendants. Les petits producteurs sont en contact avec les intermédiaires à la solde des grossistes. Ces intermédiaires se chargent aussi de la récolte, du triage, du conditionnement en lieu et place du producteur en cas de vente sur pied qui est le mode de vente le plus fréquent. L'intermédiaire règle en espèces le petit producteur sur la base d'une estimation globale soit à la pesée avec un prix au kg. Les grossistes alimentent ensuite les points de vente détail, et probablement aussi les exportateurs.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, par le biais de ses entités locales, assure le rôle de catalyseur par l'octroi de subventions pour l'irrigation et les filets anti-grêle, la culture du pommier étant stratégique dans le Plan Maroc Vert.

2.3 LES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

Les principaux points de dysfonctionnement notés en amont de la filière sont les suivants :

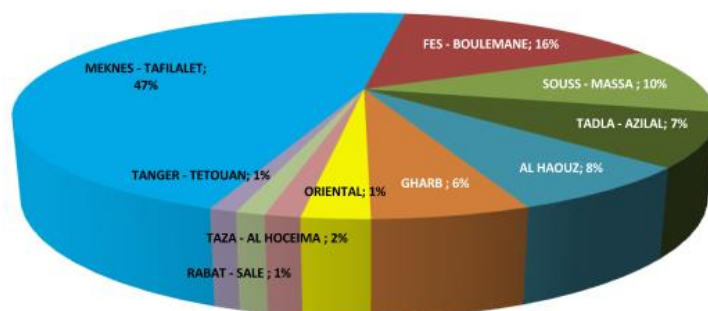
- Le faible accès à des plants de qualité pour les petits producteurs qui n'ont pas d'autre choix que de se fournir auprès des pépinières nationales. On notera que les plants originaux fournis par le gouvernement lors des premières plantations étaient de qualité. Quand les subventions ont été supprimées, les agriculteurs ont continué à augmenter les superficies sans porter une véritable attention à la qualité des plants. Pas de contrôle des plants. De nouveaux plants ont été de nouveau distribués gratuitement ces trois dernières années dans le cadre du PMV. Il semblerait que 90% des 200.000 plants en provenance de Marrakech distribués aux producteurs sont morts.
- L'utilisation abusive des produits phytosanitaires avec un impact très négatif sur l'environnement. Cet abus a deux causes principales. La première est que le petit producteur, faute de moyens, n'effectue pas de traitement préventif. Devant l'urgence (araignée rouge, grêle), il n'est pas toujours bien conseillé par les revendeurs qui lui indiquent des traitements peu coûteux, parfois périmés, pour s'adapter à son faible budget. Ces traitements sont répétés, faute d'efficacité. La deuxième cause est que le producteur est convaincu que les traitements améliorent les rendements. Des formations ont été dispensées aux producteurs mais il est toujours difficile de sortir de ce cercle vicieux.
- L'absence de stations frigorifiques contraignant le producteur à vendre rapidement et à des conditions qui sont souvent en sa défaveur.

En aval, le grand nombre d'intermédiaires et la pratique des ventes sur pied entravent la commercialisation dans de bonnes conditions. Les producteurs sont insuffisamment regroupés en coopératives et on notera l'absence d'agregateurs, qui joueraient un rôle moteur dans l'amélioration de toutes les étapes de la chaîne de valeur.

3. ANALYSE DE LA PRODUCTION

3.1. LES ZONES DE PRODUCTION

Au Maroc, le pommier occupe actuellement une superficie d'environ 29.788 ha et se place au 2ème rang des rosacées après l'amandier. Les premiers vergers commerciaux ont été développés en zones de montagne où les conditions climatiques sont favorables au développement de cette espèce. Sa culture a ensuite été étendue à d'autres zones, quoique moins propices, par simple transposition des modèles de culture. Près de 50% de la superficie reste concentrée sur la région de Meknès.³



2012/2013, Répartition de la superficie du pommier par région (%)

Actuellement, le secteur fournit une production de près de 600.000 tonnes, soit l'équivalent d'un rendement moyen de 20 t/ha.

MAROC			
Rosacées Pommier	Superficie (Ha)	Production (Tonnes)	Rendement / Ha
2000/2001	22 156	384 248	17
2001/2002	23 456	284 750	12
2002/2003	23 932	301 884	13
2003/2004	25 505	396 727	16
2004/2005	26 886	315 310	12
2005/2006	28 267	373 833	13
2006/2007	29 554	426 802	14
2007/2008	30 855	404 438	13
2008/2009	32 131	422 328	13
2009/2010	34 798	445 324	13
2010/2011	37 728	517 589	14
2011/2012	40 518	485 588	12
2012/2013	41 771	583 230	14
2013/2014	43 940	536 199	12

³ Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

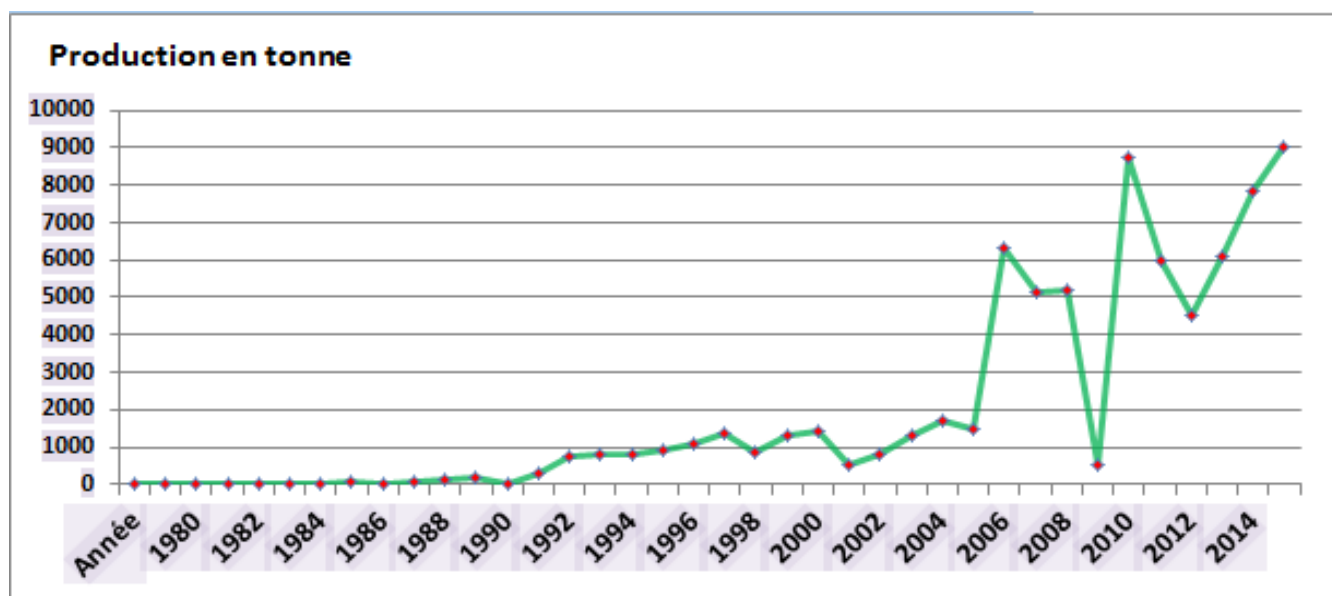
Toutefois, les rendements à l'hectare ont diminué de près de 30% entre 2000 et 2014. La raison de cette baisse n'a pas été fournie par les interlocuteurs de l'Office. On peut avancer quelques hypothèses :

- L'arrêt des subventions étatiques
- Des extensions dans des zones moins favorables à cette culture et/ou dans des petites exploitations qui ne se prêtent pas à des pratiques culturales modernes

Au niveau de la province de Tinghir, les cultures céréalières, maraîchères et fourragères occupent la majorité des terres agricoles pour subvenir aux besoins de subsistance des petits producteurs :

- les céréales occupent une place importante dans l'assolement. Elles couvrent 63,71% de la SAU. La superficie moyenne annuelle des cinq dernières années est de 10.100 ha, couverte principalement par le blé tendre suivi du blé dur.
- Les cultures maraîchères occupent en moyenne 1.180ha par an.
- Les cultures fourragères sont constituées essentiellement de la luzerne. Elles occupent en moyenne 2.300ha par an.

Les arbres fruitiers⁴ sont omniprésents là où les disponibilités en eau d'irrigation le permettent. Le patrimoine arboricole est de 1.125.500 pieds. Le pommier en constitue (38,10%), suivi d'olivier 30,96%, d'amandier (16,30%), le palmier (9,01%) et l'abricotier (5,63%). Les productions entre 2008 et 2012 sont en moyenne de 8.000 Tonnes pour la pomme. La majorité de la production provient de la commune de Msemrir dont la moyenne de production annuelle depuis 2005 s'élève à près de 6.000 tonnes. Un pic est constaté cette année où la production attendue serait de 9.000 tonnes.



A titre indicatif sont données ci-dessous les moyennes de production, et par ordre d'importance, pour les autres cultures fruitières :

- Olives : 7.360 Tonnes
- Dattes : 1.750 Tonnes
- Amandes : 775 Tonnes
- Abricots : 665 Tonnes

Dans la subdivision de Boulmane, les deux localisations Msemrir et Ikniouine totalisent entre 600 hectares. Etant donné l'introduction récente (années 80) et les extensions qui ont suivi, le renouvellement du verger n'est pas encore nécessaire. Les deux communes n'ont pas connu le même rythme de développement pour la culture du pommier, la commune de Ikniouine étant davantage spécialisée dans la pomme de terre. La production de Msemrir a été de 5836 tonnes en

4 Monographie province de Tinghir

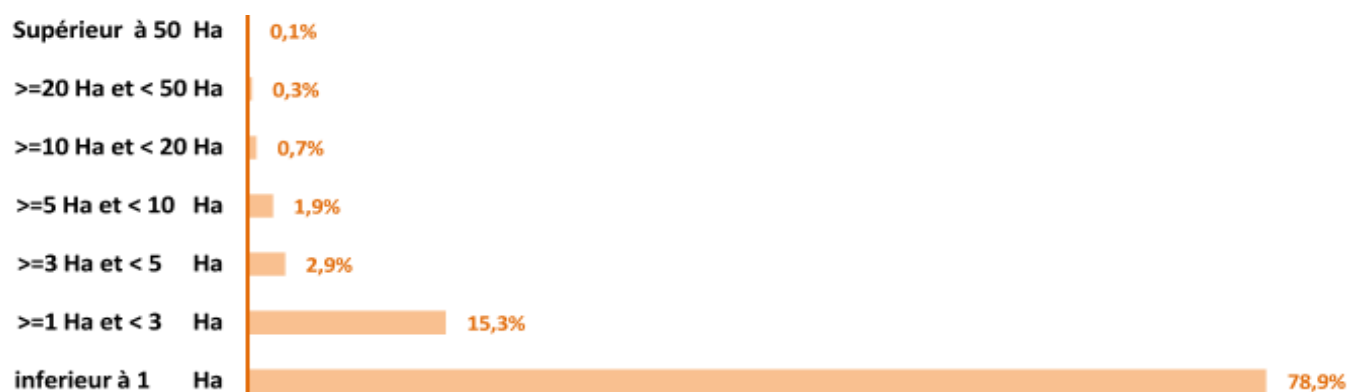
2014, ce qui nous donne un rendement à l'hectare de près de 9 tonnes, celle de Ikniouine à environ 1000 tonnes.

A Ait Hani et Assoul, On estime la surface dédiée au pommier à 200 hectares environ pour une production de près de 1.072 tonnes en 2014 (800 pour Assoul et 660 pour Ait Hani), soit un faible rendement de 5 tonnes à l'hectare.

La production totale de la province a été estimée à 8.000 Tonnes en 2014. On s'attend à un pic de 9.000 Tonnes durant cette campagne 2015, chiffre qui sera retenu pour nos estimations des volumes commercialisés.

3.2. LES FACTEURS DE PRODUCTION

Près de 80% des exploitations de pommes au niveau national ont une superficie inférieure à 1 hectare. Les vergers de taille inférieure à 3 hectares représentent 94% des exploitations et exploitent 46% de la superficie totale du pommier, avec une superficie moyenne par verger de 0,8 hectare.



2010-2011, Part des pomiculteurs par classe de taille de la superficie

La province de Tinghir, et en particulier la commune de Msemrir, ne font pas exception. La grande majorité est constituée de petites exploitations de moins d'un hectare, très morcelées. La taille moyenne des exploitations ne dépasse pas 0,95 ha avec 7,64 parcelles en moyenne par exploitation. L'effectif non productif est estimé à 20%.

On estime à 1.400 hectares, la superficie du pommier dans les deux communes d'Ikniouine et de Msemrir, et à 1.072 hectares à Assoul (233.300 pieds).

3.2.1. La terre

Les informations ci-dessous sont tirées de la monographie agricole de la province de Tinghir.

Le **relief** est constitué de deux unités morphologiques principales :

- Massif de Saghro qui se caractérise par des franges méridionales du Haut Atlas central, avec de hautes falaises verticales et des plateaux et vallées (Oueds Mgoune et du Dadés) ;

Le **climat** de la zone de la Province de Tinghir est aride à tendance continentale. Le Haut Atlas forme une barrière infranchissable aux influences océaniques humides.

Les **températures** varient en moyenne entre -5°C et 20°C en hiver et entre 30°C et 40°C en été. Les gelées printanières sont très fréquentes dans la zone et occasionnent souvent des pertes considérables de production notamment sur les rosacées fruitières.

Les **sols** des deux sous bassins, Todgha et Dadès-Mgoun, sont dans la majorité des cas, d'apports alluviaux, peu évolués, profonds, limono-sableux et sableux. Ce sont des sols isohumiques à 75%, des sols peu évolués d'apports alluviaux à 20% et des sols squelettiques à 5%.

La superficie totale de la zone est de 908.960 ha dont la **superficie agricole utile (SAU)** est évaluée à 12.800 hectares. La SAU irriguée se trouve localisée dans un grand ensemble de périmètres de petite et moyenne hydraulique, irrigués à partir des oueds, de Khetaras et de puits.

Concernant le **mode de faire valoir** des terrains agricoles 12.580 ha, soit 98,28%, sont exploités directement par les propriétaires, tandis que le reste est donné en location (0,86%) ou à bail en nature (0,86%). Le **régime juridique** des terres agricoles est dominé par le Melk avec plus de 98% des superficies, suivi du Habous avec 2%.

3.2.2. L'eau

Les informations ci-dessous proviennent de la monographie agricole de la province de Tinghir.

Les précipitations enregistrées au niveau de la station de la Province accusent des irrégularités annuelles importantes et décroissent du Nord vers le Sud et d'Ouest vers l'Est. La moyenne annuelle des précipitations est de 148 mm à la station de Dadès. Les précipitations se traduisent souvent par des crues violentes des oueds occasionnant des pertes substantielles sur les infrastructures hydro- agricoles, les terrains cultivés et le patrimoine arboricole. Les chutes de neiges sont localisées dans les chaînes montagneuses de l'Atlas. Leur fonte permet d'alimenter les ressources hydriques aussi bien superficielles que souterraines.

La province de Tinghir chevauche deux sous bassins versants distincts :

Le **sous-bassin du Toudgha** qui fait partie bassin de Haut Ghri qui draine l'eau partagée avec le sous bassin du Dadès. Les ressources hydriques sont divisées en deux parties :

- Une partie amont où les ressources en eaux mobilisées sont suffisantes à abondantes et prélevées au fil de l'eau par de nombreuses prises traditionnelles.
- Une partie aval où les ressources en eau mobilisée sont insuffisantes et prélevés au moyen de barrage d'épandage de crues, des khetaras et de nombreux groupes de pompage.

Le réseau d'irrigation est constitué essentiellement de seguias en terre. Les ressources en eau de surface de la zone de Toudgha sont constituées par les apports de l'oued Toudgha et de l'Oued Imider qui présentent un régime irrégulier, fréquemment à l'origine de fortes crues. Les ressources en eaux souterraines de cette zone sont formées par la nappe phréatique occupant les alluviaux de Toudgha et dont l'apport est estimé à 30 - 50 Mm³ /an.

Le **sous bassin du Haut Draâ** qui comprend la zone de Dadès. Le réseau hydrographique de la zone de Dadès est formé par l'Oued Dadès avec son affluent M'goune, Le volume moyen annuel des ressources en eau de surface est estimé à 270 Mm³ dont 147Mm³ apportés par Oued M'goune, 120 Mm³ drainés par la partie amont de l'oued Dadès. En ce qui concerne les eaux souterraines, le haut sous bassin de oued Dadès et le sous bassin de oued M'goun sont constitués par les calcaires et dolomies du « lias » et le gré du « jurassique » qui sont largement fracturés et peuvent emmagasiner une part importante des eaux de pluies et de fonte de neige.

3.2.3. La main d'œuvre

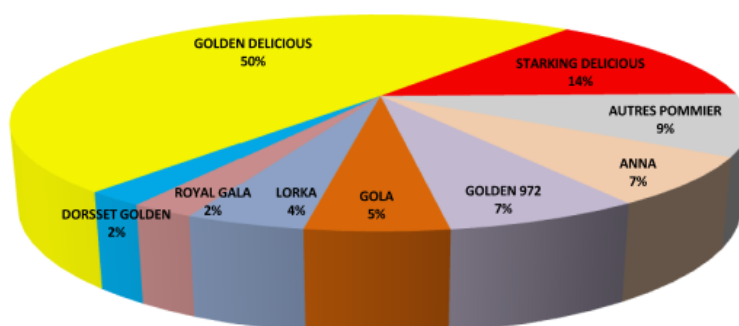
La province de Tinghir souffre de la désertion des zones agricoles, au profit des grandes zones agricoles et industrielles du Maroc. Par ailleurs, les besoins en main d'œuvre des petits producteurs sont limités. La main d'œuvre familiale est la plus souvent utilisée. En fait, le recrutement est davan-

tage le fait des intermédiaires qui achètent la récolte sur pied et qui se chargent eux-mêmes de la récolte et du transport vers les centres de distribution vers les zones nationales de consommation.

3.3. LES VARIETES CULTIVEES

Le pommier est une culture qui a de grands besoins en froid. C'est la raison pour laquelle on la trouve concentrée en haute montagne de l'Atlas moyen. Les variétés moins exigeantes en froid qui sont plantées dans les autres régions des plateaux donnent en général des pommes de qualité moindre, difficilement stockables (par exemple, les variétés Anna et Dorset).

Le matériel végétal utilisé par les pomiculteurs marocains est constitué exclusivement de variétés étrangères et la gamme n'a cessé d'évoluer en gardant toujours comme variété de base Golden Delicious (GD) et sa pollinisatrice Starking Delicious (SD). Malgré que la Golden Delicious est exigeante en froid (un minimum un cumul de 1.000 heure par an), cette variété possède une certaine souplesse d'adaptation lui permettant d'être cultivée dans différentes situations avec cependant des performances inégales.



2010-2011, Répartition de superficie par variété (% de nombre de pieds par Ha)

Le profil variétal de la zone est très peu diversifié, il est constitué principalement de variétés de saison à savoir : La Golden Delicious (G.D), Starking Delicious (S.D), Starkimson. La Golden Delicious et la Starking Delicious constituent l'ossature du profil variétal du pommier dans la zone en raison de leurs qualités, leurs adaptations et leurs valeurs commerciales. En effet, bien que la Golden Delicious soit exigeante en froid (1.000 heures), elle possède une certaine souplesse d'adaptation lui permettant d'être cultivée dans différentes situations avec cependant d'inégales performances

Les descriptifs des deux variétés principales, la Golden Delicious et la Starking Delicious sont donnés en annexe.

Dans les communes d'Assoul et Ait Hani, les variétés cultivées sont données ci-dessous⁵ :

CR	Starking Délicieuse	Golden Délicieuse	Top Red	Golden Smothé	Ozarg	Total
Assoul	68.000	48.000	5.100	3.400	1.000	125.500
Ait Hani	60.700	43.700	1.800	1.200	100	107.500
Total	128.700	91.700	6.90000	4.600	1.100	233.000

La Gala est une variété précoce. Sa récolte a lieu dès fin juillet et dure jusqu'à fin août. C'est ce qui explique son intérêt auprès des producteurs qui peuvent ainsi étaler la période de récolte et de commercialisation.

⁵ Monographie Assoul Ait Hani

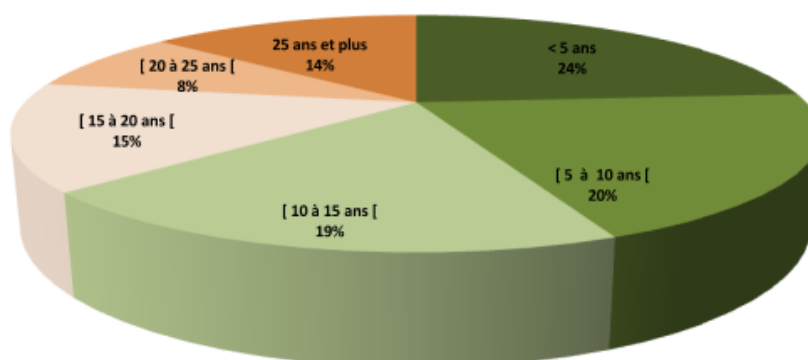
La pomme, toutes variétés confondues, en provenance d'Assoul était jugée de meilleure en qualité et qualité. Elle avait gagné un prix en 1986 (les interlocuteurs ne se souviennent de l'organisme qui avait décerné le prix il y a près de 30 ans)

Des extensions sont prévues avec des rendements attendus en 2020 (échéance du Plan Maroc Vert) :

- 250 ha de pomme à fin 2018
- 200 ha après 2017

3.4. LES TECHNIQUES CULTURALES

Le verger national du pommier est considéré comme assez équilibré. En effet près de 24% de la superficie plantée à un âge inférieur à cinq ans, alors que les plantations âgées ayant dépassé 25 ans ne représentent que 14% de la superficie totale.



2010-2011, Structure d'âge des plantations de pommier (% Nombre de pieds)

La densité par hectare du pommier dépend du mode de conduite des vergers et de la destination de la production. Les nouveaux vergers ont généralement des densités élevées comparativement aux plantations âgées, en raison du respect de la norme d'espacement, 2m X 4m, au lieu de 7m x 7m comme c'est souvent le cas dans les anciennes plantations. On observe aussi parfois des vergers touffus avec une densité inférieure à la norme de 2 m x 4 m. Les deux photos ci-dessous montrent les différences d'espacement.



Dans la province de Tinghir, les techniques culturales restent assez traditionnelles dans les petites exploitations où la plupart des opérations est effectuée manuellement par la main d'œuvre familiale. Peu d'exploitations disposent de filets anti-grêle dont l'acquisition est onéreuse et dont la subven-

tion est partielle (30%). Seules les moyennes et grandes exploitations modernes en font l'acquisition.



La campagne dure de janvier à août, période durant laquelle plusieurs opérations se succèdent, du traitement phytosanitaire, la taille et l'éclaircissage et bien entendu l'irrigation, majoritairement gravitaire dans les petites exploitations. Les droits d'eau obligent d'irriguer quelles que soient les conditions. Il est difficile de généraliser l'irrigation en goutte à goutte car les terrains ne sont pas toujours adaptés. Pour mieux résister au vent, les variétés fragiles sont placées au centre du verger.

On remarquera que le pourcentage de clientèle cité par les revendeurs qui effectuent des traitements préventifs est insignifiant. Le prix élevés des produits phytosanitaires représente un sérieux frein. Le contact direct entre le revendeur et le producteur n'est pas toujours assorti du bon conseil car orienté fortement par le budget disponible. Les producteurs analphabètes ne sont pas en mesure de déchiffrer les étiquettes et les modes d'emploi rédigés en français. Beaucoup de maladies proviennent de l'eau (cochenille blanche) et des cultures intercalaires. Le traitement doit être effectué 3 à 4 fois par an et dans les bons délais pour être efficace. Le mode d'emploi n'est pas toujours clair et il n'existe pas de guide phytosanitaire avec une actualisation des traitements. Les techniciens ne se déplacent qu'à partir d'un certain nombre de pieds. C'est ainsi que Bayer dépêche un technicien pour 200.000 pieds.

Tous les producteurs effectuent la taille. Ils font parfois appel à des spécialistes.

L'éclaircissage est manuel et non chimique pour la promotion de l'emploi et la protection de la biodiversité. L'éclaircissage est parfois « délégué » à la nature, à cause du vent. Au moment de la taille, les producteurs font appel à des spécialistes mais pas toujours.

Le triage s'effectue sur la base du calibre pour une classification en trois qualités sur la base du seul critère « calibre », faute d'outils. Le stockage s'effectue en vrac ou en caisses. Les pommes sont recouvertes de bâches dans les champs pour les protéger des rongeurs, ralentir la maturité. Les producteurs peuvent ainsi gagner quelques semaines dans l'écoulement de leurs récoltes.



Les variétés rouges résistent jusqu'à trois mois hors froid si le fruit n'est pas attaqué par les ravageurs. Les variétés jaunes sont moins résistantes.

La récolte survient entre septembre et octobre. Elle est effectuée avant la maturité du fruit. Les fruits sont ramassés dans des caisses en bois ou en plastique. Ils sont ensuite triés dans les champs soit par les producteurs eux-mêmes soit par les ouvriers recrutés par les intermédiaires.

3.5. LES COUTS DE PRODUCTION

Le prix de revient est estimé entre 1,50 DH et 2 DH/ kg. Un calcul précis n'a pas été effectué pour le confirmer ou l'infirmer. Toutefois, ce prix se rapproche du prix calculé dans la province de Midelt.

3.6. LES CONTRAINTES DE LA PRODUCTION

La culture du pommier reste constamment confrontée à diverses contraintes liées au mode de conduite souvent traditionnel et au développement des maladies et ravageurs son potentiel de production. Les dommages des bio-agresseurs (insectes, maladies, adventices) s'élèvent à plus de 40% et touchent toutes les étapes de la production fruitière. (M'hamed Hmimina, protection raisonnée contre les ravageurs des arbres fruitières, AMPP, 2008). Les producteurs tentent de s'en défendre Par l'usage de pesticides qui constituent vraisemblablement à ce jour le deuxième poste des dépenses annuelles agricoles (AMPP, 2008). Or, force est de constater que la non maîtrise de ce processus pourrait éventuellement constituer un risque permanent aussi bien pour l'environnement que pour la santé humaine.

Une autre contrainte identifiée est le faible accès à des plants de qualité pour les petits producteurs qui n'ont pas d'autre choix que de se fournir auprès des pépinières nationales

L'irrigation localisée nécessite un grand nombre de démarches administratives qui découragent le producteur, souvent analphabète.

4. ANALYSE DE L'ENCADREMENT DES PRODUCTEURS

On notera que pour la commune de Msemrir, du fait du grand nombre de petites exploitations, l'encadrement peine à répondre à toutes les sollicitations. Un agent est affecté à 1.200 exploitations, toutes cultures confondues.... On retrouve également cette contrainte dans les autres communes Assoul et Ait Hani.

L'encadrement agricole de la province de Tinghir est assuré localement par la subdivision de mise en valeur agricole de Boumalne Dadès qui intervient dans le territoire des cercles de Boumalne et de Tinghir. La subdivision coiffe 5 CMV dont les effectifs sont donnés ci-dessous.

Entités	Zone d'action (Nbre CR et CU)	Ressources humaines		
		Filière technique	Filière administrative	Total
Siège subdivision de Boumalne	3 CU et 17 CR	2 1ingénieur et 6 techniciens	6	14
CMV de Boumalne	1CU et 3CR	2	1	3
CMV Kelâa M'gouna	1 CU et 5 CR	7	5	12
CMV de Tinghir	1 CU et 5 CR	7	5	12
CMV de M'semrir	2 CR	2	1	3
CMV d'Ikniouen	2 CR	1	-	1
Total	3 CU+ 17 CR	27	18	45

Source : Monographie agricole de la province de Tinghir

Les exploitations rencontrées ne font pas état de lacunes dans l'encadrement technique dans l'amont de la filière. Les attentes des petits producteurs portent davantage sur un support à la lutte contre les ravageurs et la valorisation.

Depuis la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, les différentes opérations de distribution de plants ont été accompagnées d'un encadrement technique intensif allant du piquetage des parcelles jusqu'à la mise en terre des plants.

5. ANALYSE DE LA COMMERCIALISATION/ TRANSFORMATION

On notera qu'il a été procédé au lancement du projet de réalisation d'une unité frigorifique de la pomme à la commune rurale de Timli qui a pour objets « l'amélioration des revenus des agriculteurs, la création de postes d'emploi, l'amélioration de la productivité et la valorisation de ce fruit ».

D'une capacité de 500 tonnes, cette future unité frigorifique devait être réalisée sur une superficie de deux hectares avec une enveloppe de 9 millions de dirhams financée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Le projet devrait profiter à 2.200 agriculteurs et devrait abriter aussi une petite unité de transformation (jus et vinaigre de pomme). Suite à la faillite du promoteur, cette unité frigorifique n'a pas encore vu le jour.



Une autre unité doit être construite dans la commune de Msemrir. Les démarches ont tout juste commencé....

5.1. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMERCIALISATION/ TRANSFORMATION

Bien que les zones de production soient situées dans des zones montagneuses, la pomme est distribuée dans tout le marché national. La grande majorité de la production de pommes de Tinghir est acheminée vers les grossistes. Une partie de la production est acheminée durant les trois mois qui suivent la récolte, le stockage étant effectué chez les producteurs à l'abri des ravageurs et du soleil sous des bâches

5 circuits de distribution ont été identifiés lors de l'enquête menée auprès des grossistes et détaillants (y compris la GMS) des villes de Casablanca, Marrakech et Agadir courant septembre 2015 :

- Le circuit intégré : Des producteurs qui disposent de leurs propres stations de conditionnement avec entrepôts frigorifiques et de points de vente dans différents marchés, le plus important étant Casablanca. C'est le cas de la coopérative Alfalah à Illioussane décrite supra.
- Le circuit direct qui consiste pour le grossiste à s'approvisionner directement auprès des producteurs par des achats sur pieds et à acheminer une partie de la production vers les stations de conditionnement. Ce circuit représenterait les deux tiers du commerce de la pomme. Une « variante » consiste à s'approvisionner de manière régulière et « contractuelle » (accords tacites) par des intermédiaires itinérants qui disposent de leurs moyens de transport et de stockage, ajoutant ainsi un maillon à la chaîne de valeur.
- Les grossistes prestataires qui ont passé des accords directement avec les grands producteurs disposant de leurs propres stations de conditionnement pour une commercialisation moyennant une commission sur les ventes. Ces grossistes s'approvisionnent également auprès des intermédiaires situées dans les zones de production en cas d'opportunités intéressantes (un prix attractif par exemple)
- La vente directe des producteurs aux stations de conditionnement et d'entreposage à froid ou sur le marché de gros par un revendeur exclusif et doté d'une capacité de stockage. Pour les producteurs de taille modeste, la vente sur le marché de gros est assurée

par un intermédiaire disposant d'un emplacement sur le marché et ayant sa propre clientèle.

- Les grossistes importateurs de fruits qui fournissent de la pomme toute l'année, pour compenser la faiblesse de l'offre locale pendant la période creuse (hors récolte et les six mois de stockage maximal). Les quantités vendues par un seul importateur dépassent les 30T par mois et ceci selon les saisons.

Il est clair que pour la province de Tinghir qui ne dispose pas de stations frigorifiques et qui se caractérise par une majorité de petits producteurs, c'est le circuit direct qui prime.

Signalons que les plus grands groupes de commercialisation de la pomme rencontrés sont les suivants FRUID OR, ARBOR, O'TERROIR, DAR LEKBIRA, CROCO, DAIT AOUA FERMES CHAOUNI, DOMAINES ITTO, DELICES DU MAROC, LES VERGERS DE L'ATLAS, SOLDIVE ASNI, etc.

On signalera aussi que certains grossistes (4) du marché de gros de Marrakech disposent de petits magasins à proximité du marché pour procéder aux opérations de triage, calibrage et stockage dans de petites chambres intégrées aux magasins dont les capacités ne dépassent pas les 5T. Il existe aussi à Marrakech des unités de stockage frigorifiques réservés aux produits agricoles dont la datte et la pomme. Ces unités de stockage dont SOGEFRI, FRIGO ZEGMOUZI, FRIGO TAMENSOURTE, etc. font de la prestation pour combler leur grande capacité.

Le marché de gros de Casablanca est le mieux organisé et considéré comme une plateforme internationale pour la vente et l'approvisionnement des autres villes du pays de même pour ce qui est des importations. En dehors du marché de Casablanca, les pommes importées sont aussi présentes dans chacun des marchés visités, en quantités faibles mais avec d'autres fruits, vendues avec les produits locaux ou en exclusivité (2 à 3 grossistes).

En matière d'emballage, en dehors du marché de Casablanca, la pomme est le plus souvent commercialisée en vrac (caisses en bois ou en plastique). L'appréciation de la qualité est rarement basée sur une marque mais plutôt sur la connaissance du produit (lieu de production, variété, producteur, conservation, calibre, couleur, fraîcheur, ...).

La vente au détail

Quant à la vente au détail et dans la majorité des cas, la vente s'effectue en vrac et en tas exposés dans les marchés des quartiers ou les souks ruraux.

- Dans les marchés populaires, les petits détaillants sont en général approvisionnés par des intermédiaires disposants de moyens de transport propres, qui font des achats en quantités importantes dans les marchés de gros ou auprès de producteurs. On retrouve aussi dans cette catégorie des marchands qui viennent vendre des pommes achetées au niveau de petites exploitations et acheminées avec des Pickups.
- Des marchands ambulants pratiquent aussi la vente de pommes dans des plateaux de charrettes mobiles que l'on retrouve dans les rue ou à la sortie des mosquées.
- On constate une tendance récente de spécialisation de détaillants dans la vente des fruits dans les classes de Catégories Socio Professionnelles (CSP) moyennes et supérieures. Les locaux sont bien aménagés avec une offre très diversifiée et de qualité.
- La grande surface s'impose de plus en plus dans le commerce des fruits et légumes. Les points de vente sont approvisionnés régulièrement de la plateforme de l'enseigne. Dans le cas de la pomme, le choix est multiple, avec des produits issus de toute origine et pour toutes les bourses (conditionnés et en vrac).

5.2. ANALYSE DES PRIX

Les prix pratiqués sont très variables d'un marché à l'autre, selon la qualité, l'emplacement géographique, et la nature des points de vente.

Au niveau de certains marchés, où les intermédiaires sont les plus actifs et où la qualité n'est pas vraiment un critère de sélection discriminant (Marrakech et Inzggane), les prix sont très variables d'un commerce à l'autre (de 5 à 10DH/KG). Signalons aussi que ces marchés des quantités importantes ne transitent pas par le marché de gros et alimentent directement des détaillants. Ce fonctionnement a un impact sur la fluctuation des prix de même que sur la régularité des quantités commercialisées au niveau de ces plateformes.

Les prix d'achat et de vente en gros sont presque identiques dans tous les marchés nationaux, à l'exception de Casablanca. Les prix d'achat oscillent pour les produits locaux entre 5 à 10 DH/Kg et celui de la vente est de 5,50 à 11 DH. A Casablanca, les prix de vente pour la pomme locale varient de 8 à 12 DH/Kg selon le calibre et la qualité. La pomme rouge présente toujours un avantage en matière de prix par rapport à la verte-jaune. Il est à noter que le marché de Casablanca a des exigences élevées en matière de qualité et que la concurrence est rude.

Des disparités dans les prix sont aussi constatées selon la nature et la localisation des points de vente.

- Les prix pratiqués dans les marchés populaires sont inférieurs en raison de faibles charges et des sources d'approvisionnement diverses (marché de gros, livreurs sur place, etc.). En cette période les prix de vente de la pomme locale varie de 7 à 12 DH/Kg, alors que ce prix peut chuter vers la fin de la journée pour pouvoir tout vendre et s'approvisionner d'une marchandise fraîche le lendemain.
- Les prix pratiqués par les magasins spécialisés sont supérieurs de 20 à 30% de ceux pratiqués dans les marchés conventionnels.
- Les prix affichés par la grande distribution sont variables selon la qualité et les promotions. Le prix de vente des pommes importées est largement supérieur et oscille entre 25 et 37 DH/Kg alors que le prix du produit local ne dépasse pas les 14 DH. A en croire les magasins visités, les quantités écoulées sont significatives : de 500 kg à 2 tonnes par jour.

Une enquête réalisée auprès d'une dizaine de détaillants à Ouarzazate courant septembre 2015 (voir annexe) nous éclaire sur la commercialisation de la pomme dans les marchés proches des zones de production

- L'approvisionnement en pomme provient de différentes régions : Midelt, Sefrou, Msemrir, Talouert, Kelaat Mgouna. Les détaillants se fournissent auprès de grossistes ou directement des producteurs. Les pommes sont transportées en camion.
- La commande moyenne à une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle varie de 50 kg à 300 kg, ce qui nous donne une quantité moyenne annuelle de 300 kg à 2 tonnes.
- La pomme représente en moyenne 20% du chiffre d'affaires du détaillant
- Les prix d'achat et de vente sont très variables, de 2 à 7 DH le kg pour l'achat, et de 3 à 9 DH pour la vente

5.3. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES VOLUMES COMMERCIALISÉS

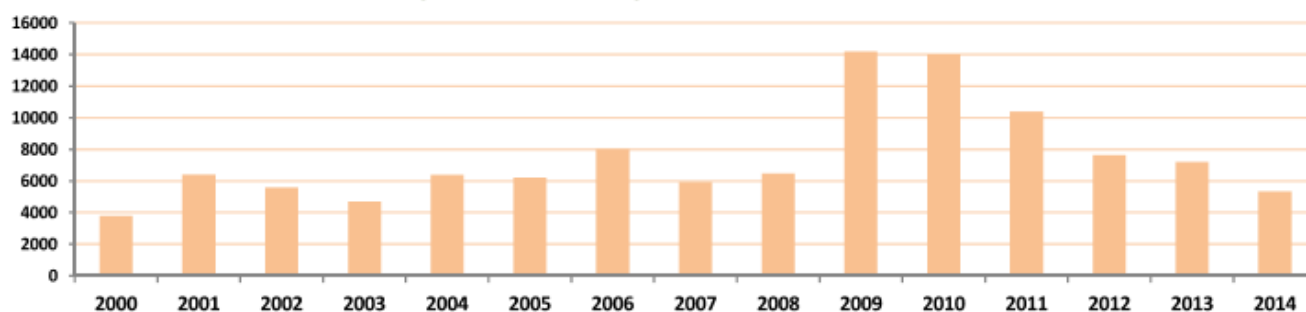
Les volumes commercialisés sont fonction de la production, des importations et des exportations.

L'essentiel de la production est destiné au marché local. Si l'on se base sur le prix de vente du producteur de 4 dh/kg, une production de 9.000 tonnes pour 2015 et une proportion de pertes et d'autoconsommation de 15%, les revenus tirés de la vente de la pomme seraient de **30 millions de**

dirhams. Les revenus de la campagne précédente, sur la base de 8.000 tonnes, auraient été de 27 millions de dirhams.

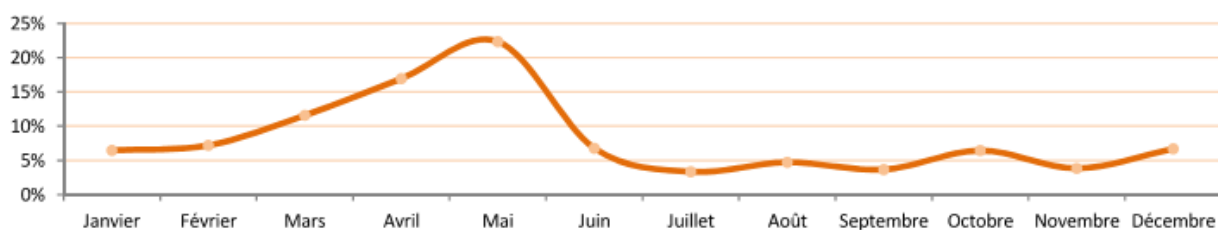
Les importations connaissent une évolution à la baisse après avoir culminé à 14.000 tonnes en 2009 et 2010, pour représenter environ 7.000 tonnes en 2014, probablement suite à l'augmentation de la production nationale. En termes de valeur, ces importations sont estimées à 43 millions de dirhams. Les achats s'effectuent essentiellement durant la période creuse du cycle de production qui s'étale généralement sur cinq mois, soit entre février et juin de chaque année.

2000-2014 : Evolution des importations de pommes au Maroc en tonne



Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

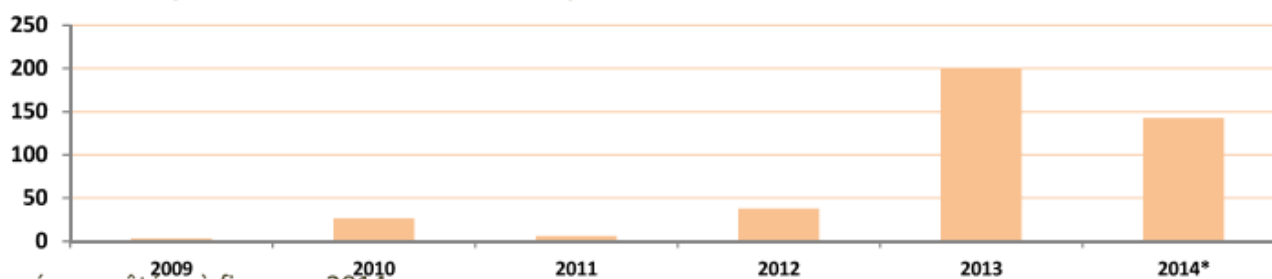
2013 : Calendrier d'importation de pommes au Maroc (% du total d'importation)



Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

L'exportation de pommes au Maroc est très récente, elle a commencé en 2009. Les quantités exportées sont très faibles, autour de 200 tonnes par an et commercialisées notamment sur le marché français (64 tonnes) et le marché sénégalais (61 tonnes). La fourchette la plus basse est de 10 à 12 dirhams le kilo.

2009-2014 : Exportations marocaines de pommes en tonne

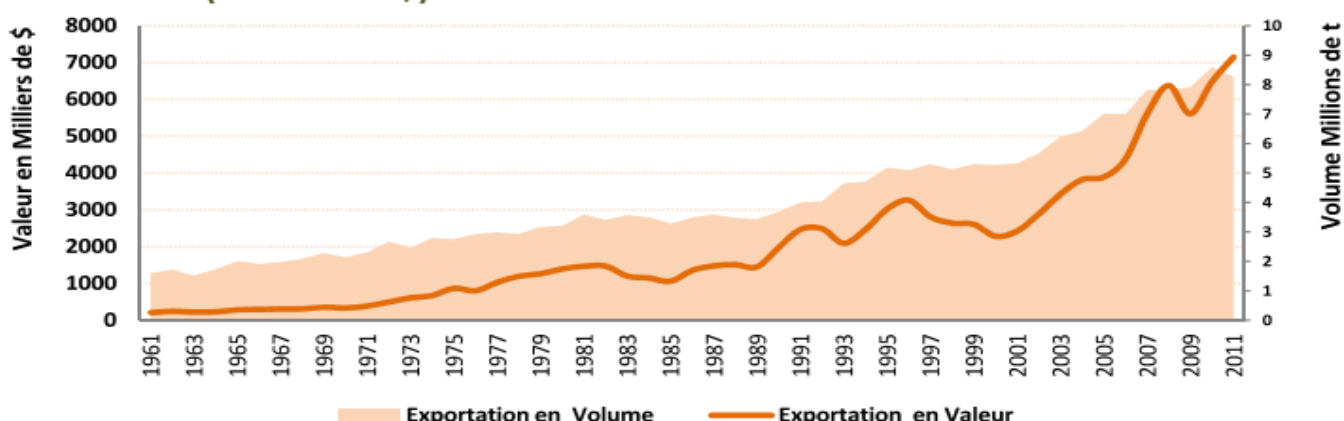


*Données arrêtées à fin mars 2014

Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

On notera que les exportations mondiales de pomme fraîche représentent 10% de la production. Sur une production mondiale de près de 76 millions de tonnes de pommes, le volume exporté en 2012 a atteint 8,2 millions de tonnes et une valeur nette de près de 7 milliards de dollars contre 1 million de tonnes dans les années 60.

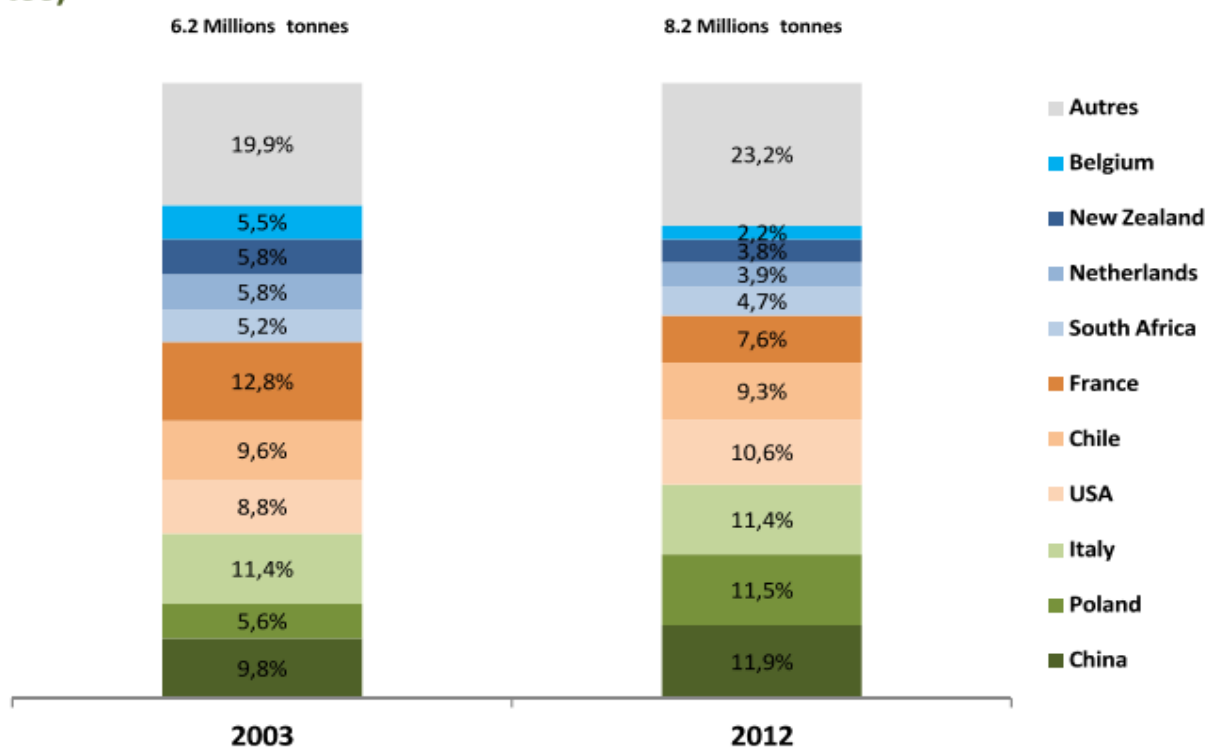
2061 2012 : Evolution mondiale des exportations de pommes en volume (Millions t) et en valeur (Millions de \$)



Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

Le marché mondial des pommes est dominé principalement par quatre fournisseurs qui s'accaparent plus de 45% de part du marché : Chine (11.9%), Pologne (11.5%), Italie (11.4%) et États-Unis (10.6%). A côté de ces grands exportateurs on trouve aussi, le Chili, la France, l'Afrique de Sud et les Pays-Bas avec des parts de marchés respectivement de 9.3%, 7.6%, 4.7% et 3.9%. La structure du marché n'a pas beaucoup changé durant la dernière décennie.

2003 vs 2012 : Variations des parts du marché mondial de pommes (En % de quantité exportée)

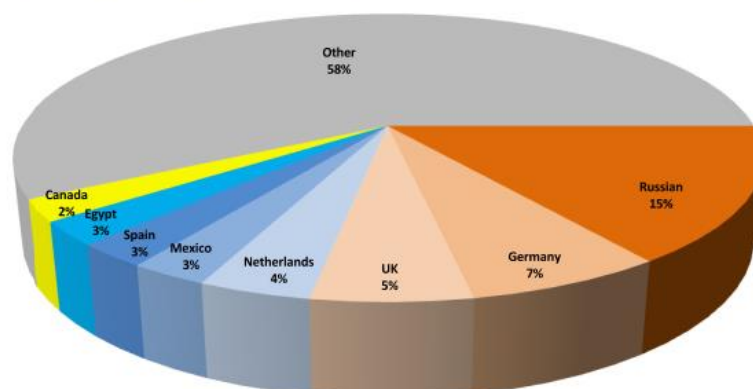


Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

La Russie est le 1^{er} importateur mondial de pommes. En 2012, le volume de pommes importées par ce pays est estimé à 1.27 millions de tonne. La Pologne est le principal fournisseur de ce marché (750.000 tonnes soit près de 60%). Après la Russie, l'Allemagne est le second marché mondial avec une importation de près de 593 000 tonnes. Le Royaume-Uni est le 3^{ème} importateur de pommes dans le monde avec 487.000 tonnes en 2012. En plus de ces destinations principales, on trouve d'autres marchés en pleine croissance, notamment les Pays-Bas le Mexique et l'Espagne qui

sont respectivement les 4ème, 5ème et le 6ème importateur mondial de pommes dans le monde avec respectivement de 336, 235 et 223 mille tonnes.

2012, Principaux importateurs de pommes dans le monde



Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

En termes de perspective, les marchés de la Chine et de l'Inde devraient triple leurs importations de pommes dans les dix prochaines années et on assistera à l'accroissement de la demande dans les petits marchés asiatiques comme l'Indonésie, le Sri Lanka, la Malaisie et la Thaïlande, alors que la demande sur le marché européen restera dans les mêmes niveaux actuels. Les autres marchés du Moyen-Orient et du l'Amérique du Sud connaîtront une légère croissance⁶.

Le Maroc, après avoir couvert le marché local, peut envisager une exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest prioritairement. Mais la faiblesse de l'infrastructure de la province de Tinghir ne permet pas encore d'envisager cette possibilité.

5.4. ANALYSE DES PRIX

Les prix pratiqués sont très variables d'un marché à l'autre, selon la qualité, l'emplacement géographique, et la nature des points de vente.

Au niveau de certains marchés, où les intermédiaires sont les plus actifs et où la qualité n'est pas vraiment un critère de sélection discriminant (Marrakech et Inzggane), les prix sont très variables d'un commerce à l'autre (de 5 à 10DH/KG). Signalons aussi que ces marchés des quantités importantes ne transitent pas par le marché de gros et alimentent directement des détaillants. Ce fonctionnement a un impact sur la fluctuation des prix de même que sur la régularité des quantités commercialisées au niveau de ces plateformes.

Les prix d'achat et de vente en gros sont presque identiques dans tous les marchés nationaux, à l'exception de Casablanca. Les prix d'achat oscillent pour les produits locaux entre 5 à 10 DH/Kg et celui de la vente est de 5,50 à 11 DH. A Casablanca, les prix de vente pour la pomme locale varient de 8 à 12 DH/Kg selon le calibre et la qualité. La pomme rouge présente toujours un avantage en matière de prix par rapport à la verte-jaune. Il est à noter que le marché de Casablanca a des exigences élevées en matière de qualité et que la concurrence est rude.

Des disparités dans les prix sont aussi constatées selon la nature et la localisation des points de vente.

- Les prix pratiqués dans les marchés populaires sont inférieurs en raison de faibles charges et des sources d'approvisionnement diverses (marché de gros, livreurs sur place, etc.). En cette période les prix de vente de la pomme locale varie de 7 à 12

⁶ Note stratégique Pomme. Direction de la statistique et de la stratégie. MAPM

DH/Kg, alors que ce prix peut chuter vers la fin de la journée pour pouvoir tout vendre et s'approvisionner d'une marchandise fraîche le lendemain.

- Les prix pratiqués par les magasins spécialisés sont supérieurs de 20 à 30% de ceux pratiqués dans les marchés conventionnels.
- Les prix affichés par la grande distribution sont variables selon la qualité et les promotions. Le prix de vente des pommes importées est largement supérieur et oscille entre 25 et 37 DH/Kg alors que le prix du produit local ne dépasse pas les 14 DH. A en croire les magasins visités, les quantités écoulées sont significatives : de 500 kg à 2 tonnes par jour.

Une enquête réalisée auprès d'une dizaine de détaillants à Ouarzazate courant septembre 2015 (voir annexe) nous éclaire sur la commercialisation de la pomme dans les marchés proches des zones de production

- L'approvisionnement en pomme provient de différentes régions : Midelt, Sefrou, Msemrir, Talouert, Kelaat Mgouna. Les détaillants se fournissent auprès de grossistes ou directement des producteurs. Les pommes sont transportées en camion.
- La commande moyenne à une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle varie de 50 kg à 300 kg, ce qui nous donne une quantité moyenne annuelle de 300 kg à 2 tonnes.
- La pomme représente en moyenne 20% du chiffre d'affaires du détaillant
- Les prix d'achat et de vente sont très variables, de 2 à 7 DH le kg pour l'achat, et de 3 à 9 DH pour la vente

5.5. ANALYSE DES COUTS ET MARGES DE COMMERCIALISATION

La production vendue par les producteurs a été estimée en 2014 à 28 millions de dirhams, sur la base d'un prix de vente de 4 DH / kg. Nous avons précisé que le prix de revient chez le producteur est en moyenne de 2 DH le kg. La marge du producteur est donc de 2 DH / Kg. Précisons que cette marge ne s'applique que sur la production vendue (hors pertes).

Le prix d'achat des grossistes est de 5 DH / Kg après prélèvement d'une commission de 1 DH / Kg pour couvrir ses charges (frais de récolte, de triage et de transport) et sa rémunération.

Le grossiste revend au détaillant à un prix très variable. La marge prélevée est difficile à estimer.

Le prix détaillant étant en moyenne de 10 DH / kg, ce qui nous permet d'estimer le marché de la pomme de Tinghir, valeur consommateur, à près de 76,5 millions de dirhams pour la campagne 2014/2015.

5.6. LES DIFFICULTES LIEES A LA COMMERCIALISATION

La demande du marché national évolue vers une pomme de qualité. Les petits producteurs de pomme de la province de Tinghir ne sont pas outillés pour répondre à cette nouvelle exigence du marché.

L'offre de pommes devient pléthorique sur le marché national. Les petits producteurs avec une production de qualité moyenne qui persistent à vendre sur pied sont fortement concurrencés par les producteurs mieux structurés et bénéficiant donc d'économies d'échelle et donc de coûts de revient réduits. Ce problème se complique quand l'accessibilité à la petite exploitation n'est pas aisée. Les petits producteurs qui ne sont pas « visités » par les intermédiaires se trouvent contraints de brader leur production, par crainte des aléas climatiques (grêle) qui peuvent survenir dans l'attente, ou d'effectuer eux-mêmes la récolte et la commercialisation dans les souks. Autrement, leur production sera destinée à l'aliment du bétail. Ils n'ont pas encore la possibilité de vendre leur production détériorée à des unités de transformation en produits dérivés.

Les producteurs qui souhaitent vendre eux-mêmes leur production dans les souks des régions avoisinantes sont découragés par les coûts élevés des transports, sans compter le coût des caisses qui est à l'origine de la préférence pour la vente sur pied.

Quant à l'installation éventuelle d'unités de transformation, l'approvisionnement auprès d'un grand nombre de petits producteurs éparpillés géographiquement et difficiles d'accès, sans compter la relative quantité produite par la province de Tinghir comparativement à la province voisine de Midelt, risque de représenter une contrainte de taille.

Même si le produit est bon, le client ne se déplace pas toujours si d'autres bons produits sont fournis plus proches et en quantité suffisante pour réduire les frais logistiques. La commune de Assoul est mieux positionnée sur le plan de la proximité des infrastructures routières.

Le regroupement des producteurs en coopératives est problématique, d'abord pour des raisons de confiance. Le manque de sanctions envers des mauvais agissements par le passé les a échaudés.

6. LES OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DE LA CVA (SWOT)

Composantes	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Intrants	Plants distribués gratuitement Pépinières privées (Azrou) Formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires	La qualité des plants distribués gratuitement est discutable Utilisation non contrôlée des traitements phytosanitaires (urgence et non préventifs) Absence de contrôle de la filière des produits phytosanitaires Moyens financiers limités des petits producteurs et faible accès aux financements bancaires Faible accès à la R&D des petits producteurs	Produits phytosanitaires biologiques Plants importés	Impact environnemental d'une utilisation non maîtrisée des produits phytosanitaires Manque d'eau
Production	Irrigation localisée subventionnée de 80 à 100% Filets anti-grêle subventionnés à 30%	Pas d'éclaircissage par les petits producteurs Les vergers sont plantés de façon anarchique : mélange des variétés, distance variable entre les arbres 94% petites exploitations Une qualité souvent médiocre Désertion de la main d'œuvre des zones agricoles	Extensions et mécanisation R&D et tests avec des plants importés de nouvelles variétés	Abandon à terme par les petits producteurs de subsistance face à la concurrence des grandes exploitations de Midelt

Composantes	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Stockage	Caisses gratuites fournies aux coopératives	Absence de chambres froides dans la province de Tinghir	Développement des chambres froides Energie solaire	
Commercialisation		Pas de label de la pomme de Tinghir Vente sur pieds Intermédiaires qui négligent de plus en plus les petits producteurs Faible pouvoir de négociation des petits producteurs Absence d'unités de transformation Prix de revient élevé	Demande émergente des dérivés de la pomme (écarts de triage)	Offre pléthorique avec impact sur le prix et les revenus des petits producteurs qui ne bénéficient pas des économies d'échelle des grandes exploitations

7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA CVA A COURT ET MOYEN TERME

Il est certain qu'avec le développement des chambres froides, le regroupement des producteurs en coopératives opérationnelles et la transformation en produits dérivés, la filière de la pomme de la province de Tinghir devrait être en mesure de réduire son écart par rapport à la province de Midelt et d'avoir un impact positif sur l'emploi, mais à terme. Des actions sont entreprises qui vont également dans ce sens, notamment les renouvellements de vergers, les extensions modernes, et les projets de valorisation. Mais on remarquera le manque de synchronisation entre la distribution des plants, l'encadrement, l'installation des chambres frigorifiques, et les structures de commercialisation. La province de Tinghir pourrait s'appuyer sur l'expérience de la province de Midelt.

Les actions préconisées à court, moyen et long terme sont données dans le tableau ci-dessous.

Etapes	Descriptif	Court terme	Moyen terme
Intrants	Plants	Duplication et vulgarisation des expérimentations des grandes exploitations privées de Midelt. Importation de plants de qualité / Benchmarking international Sélection de variétés plus adaptés aux contraintes climatiques de la région	
	Produits phytosanitaires	Formations pour un usage modéré et à bon escient. Recherche de traitements plus économiques et plus faciles d'utilisation pour les petits producteurs aux moyens limités Développement de produits phytosanitaires bio (recyclage ?) / Benchmarking international	
Production	Itinéraire technique	Amélioration des techniques culturales chez les petits producteurs Généralisation des caisses en plastique pour inciter les producteurs à effectuer leurs récoltes eux-mêmes	Traçabilité
Stockage Froid		Accompagnement dans l'installation, l'équipement et la gestion des prochaines chambres frigorifiques	Traçabilité Accompagnement dans la certification HACCP
Transformation		Développement des couples produits / marchés pour les produits dérivés possibles / Demande du marché (national et international) Etude sur le potentiel des produits dérivés sur le marché national et benchmarking international	Déterminer la taille critique de l'unité de transformation et son business plan pour un Go/No go

Etapes	Descriptif	Court terme	Moyen terme
Commercialisation	Emballage	Capitalisation sur les expériences déjà menées par les grands exploitants qui ont développé leur propre marque, pour une transposition aux coopératives	Recherche d'emballages innovants
	Prospection	Création d'une fédération interprofessionnelle dédiée spécifiquement à la pomme. Normalisation de la pomme (critères de qualité) Formation sur les techniques de prospection et de vente Marketing de la pomme : étude sur la consommation nationale des pommes pour connaître les préférences en termes de variétés, de propriétés organoleptiques, de prix, de modes de consommation. Segmentation du marché marocain avec notamment le ciblage des circuits de distribution dans les quartiers CSP+ qui recherchent une pomme de haute qualité Pistes pour les produits dérivés pour une commercialisation sur les marchés national et international Fédération des producteurs pour des ventes groupées	
	Gestion coopératives	Renforcement des capacités en gestion des équipes des coopératives : règlement, tenue des comptes pour rétablir la confiance entre les membres Création d'une structure pour la commercialisation de la pomme de Tinghir (GIE ?)	
	Communication	Labellisation de la pomme de Tinghir. Sites web des coopératives Impression d'un guide culinaire pour les recettes à base de pomme à diffuser dans les émissions marocaines, éventuellement sponsorisées	Animation et dégustation dans les salons internationaux en collaboration avec les autres produits du Maroc Synergie avec les autres GIE des produits du terroir et/ou des PAM

Annexe 1 : Description des variétés Golden Delicious et Starking Delicious

Golden Delicious	
La 'Golden Delicious' est une pomme de belle taille, avec une peau jaune doré. Cette variété est peu auto-fertile. Pour obtenir un meilleur rendement, elle a besoin d'autres variétés compatibles à proximité, c'est-à-dire qui fleurit en même temps avec une bonne qualité de pollen. Cela assure la pollinisation croisée. Les meilleurs pollinisateurs sont la : 'Granny Smith', 'Melrose', 'Reine des Reinettes' et la 'Starking Delicious'. La Golden délicieuse est une pomme bien en chair avec un arôme fruité de banane et une robe jaune très populaire dans le monde entier. Au Maroc, c'est la pomme la plus cultivée puisqu'elle représente plus de la moitié de la production nationale. Communément appelée "la golden", son succès vient de sa capacité à répondre au goût des consommateurs et aux exigences des producteurs.	
Starking Delicious	
La variété 'Starking Delicious' donne des fruits moyens à gros et de couleur rouge foncé brillant. De chair ferme et juteuse à saveur douceâtre, elle se conserve jusqu'à 3 mois (au frigo par exemple). L'arbre est très vigoureux et de bonne productivité. Cette variété n'est pas auto-fertile : pour obtenir des fruits de façon régulière, il faut impérativement un autre pommier pollinisateur à cette variété, comme 'Golden Delicious'. La taille en palmette 'U' est conseillée pour garnir plus en hauteur. Les tailles palmettes à palisser le long d'un mur ou sur fil tendu ont de nombreux avantages : feuillage bien ventilés, exposé au soleil, évitant l'humidité des feuilles, ce qui diminue les risques de maladie. Au Maroc cette variété est cultivée en association avec la Golden Delicious, elle contribue à près de 14% de la production nationale.	

Source : Note de veille « pomme ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Direction de la Stratégie et des Statistiques

Annexe 2 : Statistiques commerce international Pomme (Trade Map)

Exportations marocaines en quantité, valeur et valeur unitaire

Importateurs	2010	2011	2012	2013	2014
	Quantité exportée, Tonnes	Quantité exportée, Tonnes	Quantité exportée, Tonnes	Quantité exportée, Tonnes	Quantité exportée, Tonnes
Monde	26	6	38	200	796
Mauritanie	21	0	27	41	651
Sénégal	0	0	11	71	79
Guinée équatoriale	0	0	1	0	32
Mali	5	6	0	19	15
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	14
Niger	0	0	0	0	2
Lituanie	0	0	0	0	1
France	0	0	0	68	0
Burkina Faso	0	0	0	1	0

Importateurs	Valeur exportée en 2010	Valeur exportée en 2011	Valeur exportée en 2012	Valeur exportée en 2013	Valeur exportée en 2014
Monde	10	4	31	138	294
Mauritanie	7	0	18	18	154
Guinée équatoriale	0	0	6	0	108
Sénégal	0	0	8	33	17
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	9
Mali	2	4	0	9	3
Lituanie	0	0	0	0	2
Niger	0	0	0	0	1
France	0	0	0	77	0
Burkina Faso	0	0	0	1	0

Importateurs	2010	2011	2012	2013	2014	Valeur exportée en 2014, milliers de Dollar Américain	Quantité exportée en 2014, Tonnes
	Valeur unitaire, Dollar Américain/Tonnes	Valeur unitaire, Dollar Américain/Tonnes	Valeur unitaire, Dollar Américain/Tonnes	Valeur unitaire, Dollar Américain/Tonnes	Valeur unitaire, Dollar Américain/Tonnes		
Monde	385	667	816	690	369	294	796
Mauritanie	333		667	439	237	154	651
Guinée équatoriale			6000		3375	108	32
Sénégal			727	465	215	17	79
Côte d'Ivoire					643	9	14
Mali	400	667		474	200	3	15
Lituanie					2000	2	1
Niger					500	1	2
France				1132		0	0
Burkina Faso				1000		0	0

Importations marocaines en volume, valeur et valeur unitaire

Exportateurs	Valeur importée en 2010	Valeur importée en 2011	Valeur importée en 2012	Valeur importée en 2013	Valeur importée en 2014
Monde	9437	7451	5076	5183	5245
Italie	5231	3802	2731	2931	3167
France	1977	1577	991	706	681
Espagne	910	906	667	534	663
Etats-Unis d'Amérique	565	196	0	338	311
Chili	497	479	351	193	170
Autriche	36	62	142	276	141
Pologne	28	0	9	114	49
Portugal	0	1	20	15	48
Nouvelle-Zélande	51	54	4	4	12
Belgique	70	0	3	14	1
Brésil	15	7	9	0	1
Allemagne	0	0	1	0	1
Argentine	27	353	102	18	0
Australie	0	8	47	5	0
Chine	13	5	1	0	0
Côte d'Ivoire	1	0	0	0	0
République de Moldavie	0	0	0	14	0
Pays-Bas	2	0	0	7	0
Norvège	13	0	0	0	0
Pérou	1	0	0	0	0
Afrique du Sud	0	1	0	15	0

Exportateurs	2010	2011	2012	2013	2014
	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes
Monde	14025	10396	7644	7194	7058
Italie	8015	5383	4206	4244	4370
France	2938	2208	1483	1040	924
Espagne	1361	1294	899	724	904
Etats-Unis d'Amérique	539	128	0	267	323
Chili	769	714	543	285	228
Autriche	54	82	216	374	186
Portugal	0	2	30	21	56
Pologne	43	0	9	135	48
Nouvelle-Zélande	85	80	6	6	17
Belgique	109	0	4	20	1
Brésil	23	10	13	0	1
Argentine	41	475	159	25	0
Australie	0	12	73	3	0
Chine	19	7	1	0	0
Allemagne	0	0	1	0	0
Côte d'Ivoire	2	0	0	0	0
République de Moldavie	0	0	0	19	0
Pays-Bas	3	0	0	10	0
Norvège	19	0	0	0	0
Pérou	2	0	0	0	0
Afrique du Sud	0	1	0	22	0

Annexe 3 : Enquête sur Casablanca, Agadir et Marrakech. Septembre 2015

Nom prénom	activité	Adresse coordonnées
FRUD OR	Pomme	Marché de gros Casa tél 0522944535
Sté Ait EL FADEL	Importation des fruits	Marché de gros Casa tél 0660756304
CROCODIS	Fruits	Marché de gros Casa tél
Fermes Chaouni	Pommes	Marché de gros Casa
O'TERROIR	Pommes	Serou, Marché de gros Casa tél 0699100337
Arbor	Fruits	Marché de gros Casa
Marjane, Acima, Bim	Pomme	Agadir, Marrakech, Casa et Meknes

Annexe 4 : Enquête détaillants de pomme à Ouarzazate. Septembre 2015

Lieu d'intervention	Entité	Source d'appro	lieu d'appro	fréque d'appro 1fois	La cde moyenne	la qté moyenne annuelle	prix d'achat	prix de vente	Livraison	Autres produits commercialisés	La part du marché
Hay el w ahda	Supermarchés	Grossiste	Kalaa M'gouna	Deux semaines	300kg	200kg	3,5dh	7dh	Camion	Autre fruits alimentaires	1 à 5 %
Marché de légumes	Détaillants /Epiciers	Grossiste	Mssamrir	Deux semaines	200kg	2000kg	2dh	4dh	Camion, Voiture personnelle	Autres fruits	10 à 20 %
Marché de légumes	Détaillants /Epiciers	Grossiste	Midelt	Deux semaines	100kg	1500kg	2,5dh	3dh	Camion	Autres fruits et légumes	5 à 10
Marché de légumes	Détaillants /Epiciers	Grossiste	Sefrou	Semaine	100kg	1500kg	4dh	7dh	Camion	Autres fruits et légumes	10 à 20 %
Tabounte	Détaillants /Epiciers	Producteur	Telouet	Semaine	50kg	700kg	2dh	5dh	Taxi public - bus - autocar	Autres fruits	10 à 20 %
Tabounte	Détaillants /Epiciers	Grossiste	Kalaa M'gouna	Semaine	50kg	500kg	3dh	5dh	Camion	Autres fruits	10 à 20 %
Hay Al moukaw ama	Détaillants /Epiciers	Producteur	Talouine	Semaine	50 kg	800 kg	7	9	Camion	dattes	20 à 50 %
tabounte	Détaillants /Epiciers	Grossiste	Midelt	Semaine	50 kg	300 kg	6 dh	8 dh	Camion	fruits : banane, fraise, melon, raisins...etc	5 à 10